



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES ET D'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE

Quinzième Session

Lusaka, Zambie, 9 – 11 Décembre 2008

LE PROGRAMME SPECIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE (SPADA)

RESUME

Ce document présente le Programme spécial de la FAO pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA). Il décrit brièvement la genèse du développement de l'aquaculture en Afrique et donne les raisons qui ont conduit à son récent lancement. Le SPADA répond à la nouvelle volonté politique qui vise à promouvoir l'aquaculture en Afrique pour la sécurité alimentaire, l'allègement de la pauvreté et le développement économique et se concentre particulièrement sur les pays d'Afrique subsaharienne. Le programme se concentre sur les priorités et les besoins des parties prenantes dans leurs efforts pour l'établissement de l'aquaculture en tant que secteur de production alimentaire important en Afrique. Chaque domaine thématique a été étudié de près dans le cadre du SPADA, suivi d'une analyse permettant de voir comment le programme de la FAO en cours sur le terrain aborde ces questions.

INTRODUCTION

1. L'aquaculture est considérée par beaucoup de gens comme une innovation dans la Région de l'Afrique. Bien qu'il y ait eu des systèmes d'aquaculture traditionnels y compris les méthodes de concentration et d'aggrégat, la montée de la production aquacole est généralement considérée comme une nouvelle pratique qui a été introduite il y a de cela quatre à cinq décennies pour améliorer la situation de la nutrition. Cette visée nutritionnelle avait pour cible aussi bien les familles que les travailleurs ; dans le dernier cas, les autorités cherchent des moyens rentables pour améliorer la nutrition afin d'améliorer le rendement des travailleurs.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

2. L'objectif d'amélioration de la nutrition a été une partie intégrante du sous secteur depuis sa création. Cette innovation est devenue de plus en plus généralisée et encouragée par de nombreuses institutions. Toutefois, lorsqu'il a été constaté que cet objectif en soi n'était pas suffisant pour encourager le développement, il a été élargi pour inclure de meilleurs revenus puisqu'il a été prévu qu'une partie de la récolte serait vendue ; de petites quantités sont généralement vendues ou échangées avec des voisins au bord des étangs.
3. Ces premiers systèmes étaient presque universellement des bassins en terre dans lesquels une variété de tilapias étaient élevée, mais on y élevait aussi d'autres espèces locales ou des poissons introduits d'ailleurs. Les pratiques d'aménagement proposées étaient diverses, mais il y avait souvent de faibles rendements liés aux alevins et aux aliments disponibles dans les centres d'élevage, généralement dans les communautés locale.
4. Pratiquement tous les pays de l'Afrique subsaharienne ont jusque dans les années 70 essayé une forme d'aquaculture. Ces efforts ont été souvent à l'initiative des bailleurs et avec leur assistance, et impliquaient diverses agences nationales qui constituait "la maison institutionnelle" de l'aquaculture.
5. La bulle aquacole a disparu à la fin des années 90 lorsque l'enthousiasme débordant et les attentes peu réalistes ont fait place au scepticisme et à la désillusion. Malgré les millions de dollars dépensés dans le domaine de l'aquaculture, l'Afrique demeure la région mondiale où la production aquacole est la plus faible.
6. La question était de savoir quel type d'aquaculture devait être l'objet des efforts de développement? Est-ce que l'aquaculture devra être encouragée comme une entreprise favorable aux pauvres ou comme une entreprise économiquement prometteuse? Est-ce que l'aquaculture doit être pratiquée comme une activité publique subventionnée ou une entreprise privée autonome? Que pourra t-on espérer de manière réaliste de l'aquaculture et comment est-ce que ce potentiel peut être exploité ? Ce qui a été clair au départ était que l'aquaculture, quelle que soit la forme sous laquelle elle est pratiquée devra faire preuve d'une viabilité technique et économique. La manifestation de cette preuve a été longtemps espérée mais cela n'est pas encore le cas dans la réalité.
7. Avec l'avènement du millénaire, l'Afrique s'est retrouvée avec des dizaines de milliers d'étangs ou de centres d'élevage familiaux éparpillés à travers les campagnes. Ces étangs qui sont les résultats des décennies d'efforts ont contribué à une meilleure utilisation des ressources, à la réduction de risques, à la diversification et dans les meilleurs cas à l'amélioration de la nutrition. Cependant ils ont très peu contribué à la production alimentaire, à la croissance économique et à l'emploi en général. Ils existent malgré tout.
8. Ainsi, l'une des nouvelles réalités est que la plupart des programmes nationaux sera bi-modale avec un grand nombre de centres d'élevage qui contribueront beaucoup à une meilleure utilisation des ressources dans les centres et à l'amélioration des moyens d'existence. Ils seront aussi handicapés puisque la majorité des exploitants de ces centres d'élevage ne vont pas se métamorphoser en entrepreneurs spécialisés en activités aquacoles. Un autre aspect des nouvelles réalités est que c'est à travers la création d'entreprises aquacoles viables que les objectifs d'augmentation de la production alimentaire, de la croissance économique et de l'emploi peuvent être atteints.
9. Comme cela avait été déjà reconnu, avant que les entreprises aquacoles ne soient bien enracinées, il y a lieu de faire preuve de capacités technique et économique. Bien qu'au début ces preuves avaient été manifestées grâce à certaines manifestations d'entrepreneuriats individuels en réaction à la montée des prix du poisson et à l'amélioration des technologies, vu qu'ils ne faisaient pas partie des programmes nationaux pour la promotion de l'aquaculture, la présence d'entreprises aquacoles rentables au Zimbabwe, en Ouganda, au Nigeria, en Zambie, au Ghana, au Kenya, au Madagascar et bien d'autres pays ont servi de véritables modèles de ce qui peut être accompli pour faire de l'aquaculture un important contributeur au développement en Afrique. Les

investisseurs privés pionniers ont bousculé les vieilles tendances et prouvé que l'aquaculture peut être une entreprise rentable à micro, petite, moyenne et à grande échelles.

10. En 2004, le potentiel de l'aquaculture sous la direction du secteur privé est devenu évident et les décideurs ont commencé à comprendre la nécessité de réexaminer leur plan de développement et définir des stratégies pour leurs programmes aquacoles nationaux (Case 1). Il était évident que les producteurs commerciaux, surtout les investisseurs à petite et à moyenne échelles seront les moteurs d'expansion du sous secteur et les collaborateurs au développement national.

Case 1

Le développement aquacole en Afrique subsaharienne est à la croisée des chemins. Le défi aujourd'hui consiste à formuler une nouvelle stratégie pour le développement de l'aquaculture. Tout en appréciant la nécessité de trouver des solutions aux principaux contraintes qui ont été identifiées (alevins, alimentation, vulgarisation), la réunion a convié les gouvernements et les partenaires de développement aussi bien que les agences de recherche à s'intéresser aux éventuels impacts des investissements sur le développement dans ces domaines. D'autres par, les participants ont proposé que les gouvernements d'Afrique subsaharienne cherchent à développer des partenariats public/privé parmi le nombre sans cesse grandissant des entreprises aquacoles, en mettant en place des arrangements financiers et institutionnels rentables qui peuvent compléter les ressources gouvernementales et celles des bailleurs pour aider à fournir un nombre de services cruciaux en matière de recherche, de conseils et de technologies aux pisciculteurs pleins de potentiels. La réunion a envisagé que l'aquaculture sera capable de fournir une alimentation de grande qualité aux consommateurs urbains et ruraux, générer des emplois et des activités commerciales générales dans des économies locales autrement pauvres, et contribuer ainsi à la richesse nationale à travers l'augmentation des revenus en provenance des marchés et du commerce. Afin de réaliser cette vision, les pays de la région doivent collaborer pour accroître leurs savoir-faire, échanger des expériences sur les meilleures pratiques et parler d'une seule voix sur le marché mondial. (Déclaration de Limbé: Une déclaration de consensus par les délégations à l'atelier de FAO/WorldFish Workshop sur l'aquaculture à petite échelle, tenue du 23 au 26 mars 2004 à Limbé, Cameroun). FAO 2005.

11. Dans l'ensemble, les leçons apprises de cette évolution ont été intégrées dans le SPADA – Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique dont l'objectif est *d'aider les pays africains à réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire en augmentant la fourniture et l'accès au poisson à travers le développement soutenu de l'aquaculture, tout en contribuant au développement général des économies nationales et régionale aussi bien qu'au développement des milieux ruraux.*

QU'EST-CE QUE LE SPADA?

12. Le SPADA est un suivi aux recommandations faites par la Troisième Session du Sous comité de COFI sur l'aquaculture tenue en 2006 en Inde, et par la Vingt septième Session du Comité des pêches de la FAO qui ont demandé à la FAO de concevoir un nouveau programme pour accélérer le développement de l'aquaculture en Afrique. Cette demande a été également réitérée à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur l'aquaculture en 2007 en marge de la Trente deuxième Conférence de la FAO. Le SPADA a été approuvé et lancé par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO en 2008, et mis en oeuvre par ce Département avec la contribution de son personnel multidisciplinaire, particulièrement à travers le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Il a été développé en collaboration avec le Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines aussi bien qu'avec les Objectifs de développement du millénaire.

13. Le SPADA est une réponse à la nouvelle volonté politique visant à promouvoir l'aquaculture en Afrique pour la sécurité alimentaire, l'allègement de la pauvreté et le développement économique et a particulièrement pour cible les pays de l'Afrique subsaharienne. Le programme se concentre sur les priorités et les besoins des parties prenantes dans leurs efforts visant à faire de l'aquaculture un important secteur de production alimentaire en Afrique. Le SPADA a été plus récemment présenté lors d'une Occasion spéciale à la Quatrième Session du Sous comité de COFI sur l'aquaculture tenue au Chili du 6 au 10 octobre 2008. Le Sous comité, surtout les pays africains et le NEPAD a exprimé son appréciation à la FAO pour la création du SPADA, et exhorté la FAO à promouvoir davantage le SPADA et à s'en servir comme un cadre cohérent pour le développement de l'aquaculture en Afrique, et exhorté les partenaires de développement pour leur participation et leur assistance à ses travaux.

Les domaines thématiques du SPADA et les grands points retenus

14. Compte tenu du but que s'est fixé le SPADA à savoir susciter un engouement pour des investissements en Afrique, ce document étudie de près chacun des domaines thématiques pour voir comment est-ce que le programme de la FAO présentement réalisé sur le terrain (Projets de coopération technique de la FAO (TCP)), Unilateral Trust Funds (UTF) et les projets bénéficiant de financement extrabudgétaire) traite ces questions. La liste n'est pas complète, mais elle vise plutôt à fournir des idées sur les exemples d'activités et d'approches mises en oeuvre sur le terrain.

(i) Renforcement des institutions et des cadres favorables

15. Le SPADA soutient les fora nationaux et les consultations entre parties prenantes qui conduiront à la formulation de stratégies, de plans aquacoles nationaux et à l'ajustement des cadres juridiques qui permettent l'accroissement de l'investissement et du commerce dans le sous secteur aquacole. Par ailleurs, le programme assurera le renforcement des capacités et des conseils sur la manière de structurer efficacement les institutions aquacoles à tous les niveaux, y compris la formation sur un large éventail de sujets tels que la gestion des entreprises aquacoles, la production, l'emplacement et le développement des infrastructures aquacoles, l'évaluation des risques et la communication.

16. La FAO a soutenu et continuera de soutenir les processus de formulation des stratégies et des plans nationaux de développement aquacoles dans plusieurs pays, y compris, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Gambie, la République islamique de Mauritanie, le Madagascar, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie pour ne citer que ceux-là. Les efforts sont en cours pour assister dans la mesure du possible beaucoup de pays avec les moyens existants et ils se poursuivront sous le SPADA. Une activité importante dans le cadre du processus de renforcement des capacités est le projet *GCP/INT/053/JPN Formation et diffusion intra africaines de savoir-faire techniques pour un développement agricole et rural durables avec la coopération Afrique-ASEAN dans le cadre de la coopération Sud-Sud, financé par le Japon*, qui vise le renforcement des capacités pour le développement de l'aquaculture africaine dans le cadre du SPADA comme l'un de ses quatre principaux domaines de focus. A travers le Projet régional de coopération technique *Assistance d'urgence pour lutter contre le syndrome d'ulcer épizootique dans le fleuve Chobe-Zambesi* (qui implique l'Angola, le Botswana, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Zambie, et le Zimbabwe) et le projet PCA sur la santé des animaux aquatiques et la biosécurité aquatique financé par la Norvège, la FAO continue d'assurer le renforcement des capacités visant à améliorer la biosécurité aquatique (ex : analyse de risque, gestion de la santé aquatique primaire, surveillance et reportage des maladies, etc.).

(ii) Réseautage et assistance

17. Le SPADA renforcera le Réseau d'aquaculture pour l'Afrique naissant (ANAF) en créant des liens efficaces entre les organisations de producteurs et les organisations de vulgarisation/assistance, y compris les "groupes" de pisciculteurs locaux. Ces activités comprendront la diffusion des informations concernant les opportunités dans l'industrie aquacole afin d'encourager des investissements dans ce sous secteur aussi bien que la diffusion d'exemples de réussite, partant des politiques nationales à l'accès aux intrants financiers et de production, aux productions des centres d'élevage, à la transformation et la commercialisation. Les sites Web, les fora de discussion et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication les plus modernes faciliteront le réseautage et l'échange d'informations souhaités.

18. Un système de circulation d'informations profondément amélioré a été longtemps identifié comme l'un des principaux besoins au développement du sous secteur. Pour réaliser cela, il est nécessaire d'avoir des moyens d'information à tous les niveaux (national, sous-régional et régional). Les efforts récents entrepris par la FAO avaient pour but de faciliter la création d'ANAF sur la base d'une mesure adoptée par la quatorzième session du CPCAA (FAO, 2007). Un Groupe de travail *ad hoc* (GT) s'est réuni à Kribi au Cameroun, en 2007 pour élaborer un plan de travail intégrant les tâches nécessaires qui ont conduit à la création d'une institution panafricaine formelle et légale : ANAF. D'autres consultations des parties prenantes au sujet du réseau ont eu lieu en juillet et août 2008 avec la généreuse assistance de l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ); et le GT *ad hoc* fera un rapport là-dessus au CPCAA en décembre 2008. La FAO a par ailleurs facilité un forum des parties prenantes en ligne et qui est accessible à l'adresse suivante <http://www.fao.org/fi/fima/anaf-forum/forum.html>. La FAO est en voie de créer un réseau internet semblable au Système d'information aquacole régional dans la région du Golfe (RAIS) à travers lequel les membres pourront se partager et accéder aux informations provenant de la région et qui sont cruciales au développement de l'aquaculture dans leur propre pays. Ces outils permettront d'avoir un meilleur accès aux informations courantes. La fragmentation des programmes aquacoles aux niveaux national et régional a toujours été un obstacle à une programmation effective ; les moyens d'information améliorés ont le potentiel de renforcer la coordination tant souhaitée. La coordination améliorée qui est inhérente à l'approche SPADA a été aussi facilitée par les groupes de travail nationaux et les comités directeurs avec des parties prenantes largement représentées pour orienter les programmes de développement nationaux.

(iii) Approvisionnement de capitaux et d'intrants

19. Le SPADA aidera à créer un environnement favorable pour que les investisseurs puissent accéder aux intrants critiques, y compris entre autres, les capitaux, les alevins et les aliments, aussi bien que les programmes de certification pour les fournisseurs des intrants comme les aliments et les alevins, en vue d'assurer la qualité et la traçabilité.

20. Un programme TCP/SIL/3104 en cours *Assistance aux pisciculteurs* et le pipeline TCP/KEN *Renforcer la production halieutique à travers une aquaculture améliorée* fournissent les conseils techniques et le backstopping nécessaires sur l'utilisation et l'application des ressources et des outils de planification en vue de l'établissement de piscicultures durables sous la direction du secteur privé à partir d'unités de production pilote durable qui garantiront un approvisionnement fiable d'alevins de qualité et de technologies aquacoles faciles à utiliser par les pisciculteurs.

21. Le projet GCP/RAF/417/SPA *Investissements aquacoles pour la réduction de la pauvreté dans le bassin de la Volta: Créer des opportunités pour les pisciculteurs africains à faible revenu à travers une gestion améliorée des ressources génétiques du Tilapia* soutient les pays du bassin de la Volta à développer des politiques et des pratiques responsables pour l'utilisation des alevins améliorés du Tilapia du Nile dans de petites et moyennes entreprises dans cette zone. Ce projet sous régional se pose comme un organe qui chapeaute la coordination destinée à faciliter la mise place des groupes de travail nationaux et d'autres programmes en cours sur le terrain, tout en approuvant la participation d'autres partenaires de développement. L'un des

efforts consistent à développer des liens avec l'industrie de production des aliments pour assurer la disponibilité des alevins de qualité correspondante à l'accès à des aliments de qualité supérieure.

(iv) Transformation et commercialisation

22. Le SPADA fournira des directives sur les options, les méthodes et les méthodologies pour la transformation et la commercialisation, y compris la mise en place des programmes de contrôle de qualité. L'adoption des normes et des labels à côté de la chaîne des valeurs renforcera l'accès aux marchés domestique, régional et d'exportation.

23. Plusieurs activités sont entreprises à ce sujet, puisque cela concerne la consommation de produits aquatiques provenant des pêches de capture et de l'aquaculture. Un accent majeur tel que souligné dans le Plan d'action du NEPAD sera placé sur le marketing et la commercialisation intra-régionaux des produits aquacoles, y compris les intrants. Un exemple des méthodes largement appliquées pour une meilleure transformation des poissons est l'utilisation de fours spéciaux pour fumer les poissons (ex: le système Chokor) qui a été promu dans le projet UTF/NIR/047/NIR *Programme national spécial de sécurité alimentaire, Nigeria*. Un autre exemple est l'application de l'approche de plateforme technologique qui a connu des succès en République du Tchad où un meilleur conditionnement, stockage et une bonne transformation du poisson a conduit à une meilleure hygiène et à un meilleur système de santé publique, à une meilleure qualité de valeur halieutique, et, ce faisant à l'accès aux marchés urbains.

(v) Recherche et éducation

24. Le SPADA se concentrera sur des technologies qui ont fait leur preuve, la coordination et l'harmonisation des programmes de recherches et d'éducation à travers la région en vue d'identifier les avantages comparés des différentes institutions de recherche et d'éducation. Le programme assistera les programmes régionaux de recherche et d'éducation, marier les besoins aux fournisseurs et généralement augmenter l'efficacité totale de ces opérations.

25. C'est un domaine qui nécessite des efforts particuliers et des ressources ciblées et susceptibles de se développer lorsque ANAF deviendra opérationnel. Une collaboration est envisagée *inter alia* avec les Réseaux de recherche aquacole durable en Afrique subsaharienne (SARNISSA). En matière d'éducation, cela comprendra le renforcement des capacités sur l'application des ressources et des outils de planification tels que la Base de données des ressources aquatiques africaines (Jeness *et al.*, 2007).

(vi) Solvabilité sociale, économique et environnementale

26. Le programme établira des points de repère et des cibles qui sont appropriés à des entreprises aquacoles durables et déterminera aussi bien des éléments à considérer pour l'évaluation des impacts de pré-investissements et des suivis post-investissement.

27. En collaboration avec les projets TCP au Malawi et avec la Communauté d'Afrique de l'Est (LVFO), un modèle standard facile à utiliser est en train d'être développé pour aider les pisciculteurs sur les aspects pré et post investissements. Sur le plan environnemental, la FAO s'est lancé dans un programme d' "Evaluation et de suivi des impacts environnementaux en aquaculture" une composante du projet GCP/INT/936/JPN *Vers une aquaculture durable: questions chois et directives*, qui est en train d'être exécuté par le Service de gestion et de conservation de l'aquaculture (FIMA) dans le cadre d'une assisatnce du gouvernement du Japon. L'étude de cas de l'Afrique couvre huit pays à travers la Région. Le projet vise à trouver des solutions aux questions clés concernant l'évaluation et le suivi de l'environnement dans la pratique aquacole avec l'idée de produire des conseils stratégiques et des informations en matière de directive technique utiles dans la formulation des politiques, le renforcement des capacités et la formation.

(vii) Suivi, évaluation et planification

28. Le SPADA mettra en oeuvre des activités régionales et nationales de suivi et d'évaluation comprenant des mécanismes améliorés et plus précis de reportage des statistiques. Les partenaires seront soutenus pour accéder à des outils de planification, de définition des priorités, de suivi et d'évaluation d'impact.

29. Les travaux présentement exécutés par FIMA portent sur la fourniture de données précises et opportunes concernant l'utilisation des espèces d'élevage (Les espèces aquatiques d'élevage de la FAO), les législations (Aperçus des législations aquacoles – NALO de la FAO) et les aperçus du secteur aquacole national (Aperçu du secteur aquacole national- NASO de la FAO). Pour l'Afrique, les informations sur les NASO et les NALO sont présentement disponibles pour 14 et quatre pays respectivement, et ces informations seront constamment maintenues et mises à jour en étroite collaboration avec ANAF.

30. L'identification de zones dotées d'un grand potentiel pour le développement de l'aquaculture ainsi que la planification et la répartition des investissements sont facilitées à travers l'application des outils tels que la Base de données des ressources aquacoles africaines et les Domaines de recommandation de l'aquaculture, un outil d'appui des décisions.

MESURES PROPOSEES PAR LE COMITE

31. Il est demandé au Comité de:

- (1) faire des observations, donner des avis sur et approuver le SPADA comme cadre cohérent pour le développement de l'aquaculture en Afrique;
- (2) faire des recommandations sur le soutien à apporter à la mise en oeuvre du SPADA en termes de ressources financières et humaines aux niveaux national, sous régional et régional.